



**COMMUNICATION  
DE LA MUNICIPALITE  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**C 37/2013**

Vevey, le 28 novembre 2013

**Ne pas diffuser**  
**Ce document doit encore faire l'objet d'une décision  
du Conseil communal le 12 décembre 2013**

**Rapport du Groupe de Travail sur les Incivilités (GTI) concernant le jardin Doret et réponse à l'interpellation de MM. Jacques Décosterd et Jérôme Christen "Doret bis repetita" ou "Censure à Police Riviera et agents de protection fantômes !"**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

**1. Contexte**

Suite à une première interpellation déposée par M. J. Décosterd, lors de la séance du Conseil communal du 5 mai dernier concernant la problématique des nuisances que connaissent les habitants riverains du parc Doret, durant la période estivale, notamment liées aux nuisances sonores, incivilités, violences et à la consommation de drogues, et qui a d'ailleurs fait l'objet d'une pétition intitulée « La paix au parc Doret », le GTI a proposé à la Municipalité de mener différentes interventions durant l'été 2013, afin de limiter ces nuisances.

Le GTI a également été chargé de faire un rapport sur l'ensemble des interventions menées dans ce parc au Conseil communal. Celui-ci résume les résultats des différentes opérations menées par la Municipalité, en collaboration avec Police Riviera, au Jardin Doret durant les mois de juin, juillet et août 2013.

**2. Présentation et bilan de l'action de Police Riviera**

La Municipalité a chargé Police Riviera d'intensifier les passages et les contrôles au parc Doret. En ce qui concerne le bilan de cette action pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 12 septembre 2013, les évènements suivants ont été rapportés :

- 24 interventions pour trouble de la tranquillité ou tapage nocturne, dont 6 ont fait l'objet d'une dénonciation au Règlement général de police intercommunal (RGPi), 5 avertissements, sans suite pour le reste ;
- 1 intervention à l'égard d'un homme qui s'est complètement dévêtu pour se baigner, dénonciation au RGPi ;
- 4 dénonciations pour consommation ou détention de produits stupéfiants, 33 contrôles d'identité ;
- 14 plaintes pénales enregistrées pour des délits contre le patrimoine et vols simples (un à l'arrachée) ;
- 2 bagarres (cas bénins) ont débouché sur 1 dénonciation au RGPi ;
- 130 contrôles préventifs ont été effectués au travers de patrouilles pédestres (1 ou 2 policiers) ;

- 9 contrôles préventifs effectués par la Police cantonale ;
- 3 actions "carrés grillades" par les répondants de proximité (feuilletts remis).

Police Riviera a pu constater que la majorité des sollicitations provenaient de trois habitants riverains du jardin Doret, et que certaines de ces plaintes ont été formulées, durant le Festivalocal. Compte-tenu de la forte sollicitation du public dans ce parc, on peut juger la situation plutôt calme. Les fréquents passages de Police Riviera et les efforts engagés par la Municipalité, par exemple, la pose d'affiches, afin de sensibiliser les usagers à ces problématiques ont été constatés par la population et ont apparemment portés leurs fruits, étant donné le peu de plaintes reçues durant l'été.

### **3. Présentation et bilan de l'action de Protectas**

La Municipalité a également demandé à la société Protectas de compléter le périmètre de surveillance des Bains Payes en y incluant le Jardin Doret. Ce mandat complémentaire comprenait 3 passages nocturnes du mercredi au dimanche jusqu'au 15 septembre 2013. Des rapports réguliers sont parvenus à la Direction des Finances. Seuls trois rapports sur un total d'environ 150 ont fait état de problèmes liés au niveau sonore, ce qui tend à démontrer que la situation au Jardin Doret n'est pas aussi problématique que ce qu'affirment les plaignants.

### **4. Présentation et bilan de l'action de la Direction des Espaces Publics (DEP)**

La Municipalité a chargé la DEP de sensibiliser les usagers du parc Doret à la problématique du littering (déchets jetés ou abandonnés sur le domaine public). Pour ce faire, IGSU (*IG Saubere Umwelt*), « Communauté d'intérêt pour un monde propre », fondée en 2007 par IGORA (recyclage de l'aluminium) et PET-Recycling, a collaboré avec la DEP, Jeunesse et Police Riviera, afin de mener une campagne contre le littering. L'objectif était de sensibiliser la population, pour qu'elle ne se débarrasse plus de ses déchets, dans des endroits non appropriés. Les ambassadeurs d'IGSU ont renseigné les passants sur la problématique des déchets sauvages. Concrètement, le détail de la campagne de sensibilisation menée est le suivant :

- 2 semaines de campagne du 15 au 21 juillet et du 12 au 18 août 2013 avec présence en soirée durant le week-end ;
- 25 affiches IGSU de sensibilisation aux déchets sauvages ont été disposées sur les panneaux SGA en ville de Vevey et 4 panneaux « Alpha » avec les dites affiches ont été placés au Jardin Doret, ainsi que 500 flyers ont été distribués par IGSU et le service Jeunesse ;
- 5 ambassadeurs avec 3 chariots (support de travail et d'informations) ont sillonné les espaces publics ;
- environ 8'400 personnes ou groupes ont été sensibilisés durant cette campagne ;
- 50 % des interventions ont ciblé les enfants et les jeunes de 5 à 29 ans.

Au début du mois d'août, une campagne d'informations et de sensibilisation, ciblée sur une bonne utilisation des grills individuels a été menée. Elle avait pour but d'encourager les utilisateurs à placer leurs grills hors des pelouses ou sur les dalles de pierre prévues à cet effet.

Avant la campagne, plus de 200 zones de brûlures ont été répertoriées dans les espaces engazonnés. De nouvelles infrastructures de grills ont donc été installées, soit 30 plaques de pierre ollaires ont été posées dans les espaces de verdure pour l'utilisation des grills individuels jetables; un grand grill public (trop proche des habitations) a été renouvelé et déplacé; 4 poubelles pour cendres ont été ajoutées.

### **5. Présentation et bilan de l'action du service Jeunesse**

Le service Jeunesse a organisé pour la cinquième année consécutive, l'action « Prévri », durant les mois de l'été 2013. Cette édition a gardé son but initial, c'est-à-dire : réduire les risques liés aux ivresses ponctuelles, lors des soirées organisées dans les jardins et parcs

publics et prévenir les incivilités telles que l'amoncellement de bouteilles cassées et montagnes de déchets. Comme l'année dernière, les interventions ont eu lieu principalement au Jardin Doret. Le projet a été élaboré cette année par deux secteurs du service Jeunesse, à savoir le travail social de proximité et le secteur animation, en lien avec la DEP, Police Riviera et IGSU. Le Service Jeunesse a profité de la présence d'IGSU, pendant deux semaines, pour concentrer son action de prévention sur deux week-end, celui du 19 et 20 juillet et celui du 16 et 17 août 2013. Pendant ces 4 jours, les animateurs étaient présents dès 14h30 au Jardin Doret et ont proposé des animations pour petits et grands (foot, badminton, bricolages divers, initiation au jonglage, dessin, graffitis, tennis de table, danse, slackline, jeux d'eau). Environ 150 jeunes ont pu bénéficier de ces animations. Rejoint en fin d'après-midi par les éducateurs de proximité, un contact a été établi avec toutes les personnes du parc présentes à ce moment-là. Le message distillé par les professionnels concernait les incivilités liées à l'utilisation du parc et la consommation abusive d'alcool ou d'autres substances psychotropes. Lors de ces contacts, le service Jeunesse a distribué des bouteilles d'eau, des sacs poubelles et quelques lampes de poche.

L'accueil réservé aux animateurs et éducateurs a été bon, voire excellent. Les jeunes rencontrés ont été attentifs aux conseils donnés. Le service Jeunesse n'a pas constaté, contrairement à d'autres années, de réels excès concernant l'alcool. La consommation était festive mais non abusive, pendant les heures où les collaborateurs étaient présents. Les familles et les groupes d'adultes ont aussi été abordés avec des messages plus spécifiques et différenciés, plus centrés sur les déchets et les nuisances quand les contacts se faisaient avec les familles, idem pour les groupes d'adultes avec un rappel concernant la consommation d'alcool.

En tout, le service Jeunesse a pu dialoguer avec une cinquantaine de jeunes par soirée et autant d'adultes (tous groupes confondus). Pendant les moments où les éducateurs et animateurs étaient présents. Le Jardin Doret affichait complet (entre 300 et 500 personnes). Peu ou pas de débordements ont été relevés. Le fait de proposer des animations, dès le début de l'après-midi paraît être un plus qui permet aux professionnels d'être identifiés quand ils vont à la rencontre des gens dans la soirée.

En plus de ces actions ponctuelles, des animations ont eu lieu tous les vendredis de 14h30 à 19h dans le Jardin Doret, pendant les mois de juillet et août. Durant ces animations, des messages de prévention concernant les déchets, les différentes consommations problématiques et les incivilités ont également été transmis aux jeunes et moins jeunes ayant fréquentés le stand d'animation. Pendant toute la période estivale, les éducateurs de proximité passaient régulièrement le soir dans le parc.

## **6. Réponse à l'interpellation de MM. Jacques Décosterd et Jérôme Christen "Doret bis repetita" ou "Censure à Police Riviera et agents de protection fantômes !"**

D'une part, les interpellateurs font part de l'absence de la mention de la déflagration qui s'est produite dans les WC publics du Jardin Doret dans la nuit du 26 au 27 juillet et de l'intervention de la patrouille de police qui a suivi dans le communiqué envoyé aux médias et aux communes de la région concernant le bilan des interventions de Police Riviera « Police Riviera Info 117 », couvrant la semaine du 22 au 28 juillet 2013. Ils précisent que selon M. S. Gattone, policier interrogé par un journaliste, il s'agissait effectivement d'un « non-événement » et n'a donc donné lieu à aucune communication.

D'autre part, ils rappellent que dans la réponse du 20 juin dernier à une première interpellation de M. J. Décosterd (déposée le 5 mai 2013), la Municipalité avait fait savoir qu'elle avait décidé d'engager des agents de sécurité Protectas pour patrouiller dans le parc le soir et la nuit, durant la période estivale. Dans un article du 20Minutes, M. Laurent Baillif affirmait que ces rondes étaient effectives. Or, selon le journaliste, Police Riviera aurait affirmé le contraire, ce que confirmerait une partie des habitants riverains du Jardin Doret. Ils s'interrogent sur la communication entre les différents acteurs du dossier.

Face à ces constatations, ils posent des questions à Police Riviera et à la Municipalité :

1. *La Municipalité a-t-elle donné des directives à Police Riviera pour faire de l'auto-censure où doit-on suggérer à Police Riviera de faire un cours de hiérarchisation de l'information pour faire la différence entre une explosion, un chat errant et une machine de chantier restée allumée ?*

La Municipalité n'intervient nullement dans la communication diffusée par Police Riviera. Les événements relatés dans les « Info 117 », et sélectionnés par l'Etat-major du Corps de police servent à porter à la connaissance des citoyens la large palette des activités du Corps de police et non à communiquer sur des événements sujets à générer des polémiques aussi stériles qu'inutiles. Par ailleurs, ces actes malveillants se produisent malheureusement chaque année à l'approche de la Fête nationale.

2. *La Municipalité peut-elle nous dire si oui ou non des agents de Protectas ont été engagés pour patrouiller la nuit ? Si oui, quel bilan est-il tiré de ces opérations ? Si tel n'est pas le cas, pour quelles raisons ?*

Voir point 3 du présent rapport du GTI.

3. *La Municipalité peut-elle nous dire qui du syndic ou de Police Riviera dit la vérité ?*

Police Riviera, au travers du comité de direction de l'Association Sécurité Riviera avait été informée de la volonté de la Municipalité de confier un mandat de surveillance du jardin Doret à une entreprise de sécurité privée. Toutefois, elle n'a pas reçu de confirmation du déploiement effectif de ce mandat. Les policiers et les agents de Protectas n'ont pas été appelés à se croiser lors de leurs rondes respectives dans ce parc public.

4. *Les autres mesures annoncées dans la réponse à l'interpellation ont-elles été réellement prises (campagne de prévention, système d'éclairage avec détecteur automatique, éventuellement engagement de « chuteurs ») ? Si oui, quel bilan est-il tiré de ces mesures ? Si non, pour quelles raisons ?*

Voir point 4 et 5 du présent rapport du GTI.

Dans sa réponse du 20 juin dernier à la première interpellation de M. J. Décosterd, la Municipalité avait évoqué la possibilité d'engager des « chuteurs » (individus qui sollicitent le silence de manière ludique) pour les mois d'été 2013. Cependant, la Municipalité a jugé les actions de Police Riviera, de Protectas, de la DEP et du service Jeunesse suffisantes dans un premier temps, mais réexaminera la question pour l'été 2014.

La Municipalité avait également évoqué l'opportunité de compléter le système d'éclairage avec détection automatique, dans certaines zones sensibles. Néanmoins, elle a finalement estimé cette mesure disproportionnée par rapport à son impact au vu des coûts occasionnés et du fait que le jardin Doret dispose actuellement d'un éclairage uniforme et cohérent.

5. *Compte tenu de l'expérience de cet été, la Municipalité entend-elle prendre avec détermination des mesures concrètes l'an prochain pour prévenir de telles situations ?*

La Municipalité a entendu les doléances des habitants riverains du jardin Doret et a entrepris de nombreuses mesures concrètes et efficaces pour réduire les nuisances liées à l'usage du parc Doret par le public, durant la période estivale. Les mesures décrites dans le présent rapport lui semblent suffisantes et seront reconduites par ces services pour l'été 2014.

Ainsi adopté en séance de Municipalité, le 28 novembre 2013.

Au nom de la Municipalité  
le Syndic le Secrétaire

 

Laurent Ballif Grégoire Halter



The seal of the Municipality of Vevey, featuring a central shield with a crown on top, flanked by two figures. The shield contains the text '1836' and '1 IMPRIMÉ & PATRIE'. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITE DE VEVEY'.